Réf. Farde e-Assemblées : 2442202

N° OJ : **211**

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Petite Enfance.- Asbl "Brussels Major Events".- Subside : 8.250,00 EUR.

Le Conseil communal :

Considérant que la demande de subside introduite auprès de la Ville de Bruxelles par l'asbl BME visant la visibilité du service de la Petite Enfance lors des activités des Plaisirs d'hivers 2021 en réalisant trois baby-corner (l'asbl BME) au centre Ville ;

Vu que des crédits budgétaires sont disponibles à l'article 84497/33202 ;

Considérant que ledit subside et sa liquidation pour un montant total de 8.250,00 EUR (ED 21/56693) seront attribués pour la mise en place de 3 baby-corners dans le centre Ville, lors des Plaisirs d'hivers 2021, par l'asbl "Brussels Major Events", rue de la Madeleine 51 à 1000 Bruxelles.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 8.250,00 EUR, à l'article 84497/33202 du budget ordinaire 2021 (ED21/56693), à l'asbl "Brussels Major Events" pour la promotion de la visibilité du service Petite Enfance par la mise en place de 3 baby-corners dans le centre Ville, lors des "Plaisirs d'Hiver 2021".

Annexes :